

## Le mot du président

### Sommaire :

#### Préambule

- Le mot du Président

#### La vie de la ligue

- Un bilan e l'année 2016
- L'assemblée Générale de la Ligue

#### Sportif

- Nos équipes Régate
- Événements à venir
- Épreuves majeures à venir
- Un nouveau format de course
- Sailing Champions League

#### Écoles de Voile

- La VRC dans les écoles de voile

#### L'Arbitrage

- Évolution des règles de course  
2017 - 2020

#### Des nouvelles

#### Vos liens avec la Ligue

Statutairement, tous les quatre ans après les Jeux Olympiques, les Ligues puis la Fédération Française de Voile renouvellent leur Comité Directeur.

Notre Assemblée Générale électorale s'est déroulée le 25 février. Vous trouverez dans cette Gazette la composition du nouveau Comité Directeur. J'avais espéré un renouvellement des cadres, elle n'a pas eu lieu faute de candidats. La majorité des membres du Comité de Direction sont, depuis longtemps, impliqués dans la vie de la Ligue, c'est l'assurance que les missions qui leur seront confiées seront menées à bien, mais le rajeunissement des cadres que je souhaitais devient indispensable. Nous avons quatre ans pour y parvenir.

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Voile s'est déroulée le 25 mars, vous trouverez en encadré la présentation du nouveau président. Suite à la réunion avec les Comités Départementaux de Voile, le « Plan de développement régional pluriannuel de la Ligue Île-de-France de Voile 2017 - 2020 » a été transmis à la Région. C'est un gros travail et je remercie Jean-François Talon et Benoît Cressent qui l'ont rédigé. Il conditionne le renouvellement de nos conventions avec le Conseil Régional Île-de-France et avec la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale (DRJSCS).

Notre secrétaire, Françoise Hardy, part à la retraite à la fin du mois de mars. Elle était la mémoire de la Ligue. Nous allons la regretter.

Cécile Aussière sera notre nouvelle secrétaire à partir du 10 avril. Toute nouvelle dans le monde de la voile, elle a tout à apprendre. Soyez indulgent si vous devez nous contacter.

Alain Laigle

### Assemblée Générale de la FFVoile

Avec 53% des voix, Nicolas Hénard succède à Jean-Pierre Champion à la tête de la FFVoile



### TROPHÉE BANQUE POPULAIRE - La fête de la Voile en Île-de-France 20 et 21 mai sur le plan d'eau de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines

Régate ouverte à toutes les séries de Voile légère.

Cette régata est aussi la dernière épreuve de la saison du Championnat Régional Île-de-France Voile. La remise des trophées se fera à l'issue de la compétition.

Vous trouverez prochainement toutes les informations sur ces journées, sur le site :  
[idfvoile.com](http://idfvoile.com)

# BILAN DE L'ANNÉE 2016

Quelques informations sur l'année 2016 pour compléter les différents rapports présentés à l'Assemblée Générale (<http://idfvoile.com/ag2016.html>).

## Les licences 2016

	Licences Adultes 2016			Licences Jeunes 2016			Total licences sportives 2016			Passeports Voile		
		Δ	Δ %		Δ	Δ %		Δ	Δ %		Δ	Δ %
Total Ligue	3 313	-182	-5,2	621	-60	-8,8	3 934	-242	-5,8	1 802	-309	-14,6
CDV												
75	496	-17	-5,2	15	-4	-21,1	511	-21	-3,9	55	-45	-45,0
77	273	-39	-12,5	38	-7	-15,6	311	-46	-12,9	7	-13	-65,0
78	1 008	-18	-1,8	264	-12	-4,3	1 272	-30	-2,3	875	-96	-9,9
91	527	28	5,6	76	-3	-3,8	603	25	4,3	178	-157	-46,9
92	320	-50	-13,5	18	5	38,5	338	-45	-11,7	12	-20	-62,5
93	64	-9	-12,3		-1		64	-10	-13,5			
94	258	-23	-8,2	75	-7	-8,5	333	-30	-8,3	635	12	1,9
95	221	-35	-13,7	132	-31	-19,0	353	-66	-15,8	40	10	33,3

Licences délivrées en 2016 et variation en valeur absolue et en pourcentage (Δ et Δ %) par rapport à 2015. Ces chiffres peuvent être consultés sur le site : <http://www.ffvoile.fr/ffv/Statistiques/V1.3/BilanAnnuel.asp>. (Cliquer sur le nom de la Ligue pour faire apparaître les détails)

## Championnat de France des Clubs

Le règlement du championnat de France des clubs, voile légère et habitable est un peu compliqué pour être résumé ici, mais il peut être trouvé sur [http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/CF\\_Clubs\\_2015.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/CF_Clubs_2015.pdf).

Les Clubs sont classés dans quatre divisions : division 1 (D1), division 2 (D2), Promotion Nationale (PN) et Division Régionale (DR) et cela pour cinq pratiques : dériveurs, habitables, multicoques de sport, quillards voile légère, voile radiocommandée et windsurf.

Pour les dériveurs et les habitables, les clubs classés entre 1 et 20 sont en D1, entre 21 et 60 en D2, entre 61 et 180 en PN et les autres en DR.

Pour les quillards de sport et la VRC, les clubs classés entre 1 et 10 sont en D1, entre 21 et 25 en D2, entre 26 et 45 en PN et les autres en DR.

L'ensemble du classement des clubs franciliens peut être trouvé sur : <http://idfvoile.com/Resourses/2016-clubs%20classement.pdf>

### Dériveurs

554 clubs classés

D1 : 20 clubs, 1 francilien

- 16e : CVSQ

D2 : 40 clubs, 3 franciliens

- 24e : S.N. Enghien

- 30e : U.S Créteil Voile

- 40e : C.N Viry-Chatillon

### Habitables

778 clubs classés

D1 : 20 clubs, aucun francilien

D2 : 40 clubs, aucun francilien

### Quillards de Sport Voile légère

246 clubs classés

D1 : 10 clubs, 4 franciliens

- 2e : CVP

- 4e : Y.C. Île-de-France

- 6e : CV Boucles-de-Seine

- 8e : S.N. La Frette

D2 : 15 clubs, 4 franciliens

- 12e : C.V Seine-Port

- 14e : C.N Viry-Chatillon

- 17e : C.V Morsang

- 21e : CVSQ

### Voile radiocommandée

87 clubs classés

D1 : 10 clubs, 1 francilien

- 2e : CVSQ

D2 : 15 clubs, 4 franciliens

- 16e : C.V Boucles-de-Seine

- 20e : C.N. Viry-Chatillon

- 22e : Arc-en-Ciel

- 24e : E.S de Renault

*En multicoques de sport et en windsurf, il n'y a aucun club francilien en D1 ou en D2.*



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE



L'assemblée générale 2016 de la Ligue île-de-France de Voile s'est tenue le samedi 25 février 2017 sur l'Île de Loisirs des Boucles de Seine. Elle a été matériellement organisée par le Comité Départemental des Yvelines et il faut remercier sa présidente, Élisabeth Neidhart pour la qualité de l'organisation.

Une soixantaine de personnes, représentants des Clubs ou invités, y a assisté.

Après une courte intervention de Jean-Luc Denéchau qui représentait la Fédération Française de Voile et le rapport moral du président sortant, Le responsable des commissions et des secteurs de la Ligue ont présenté leurs rapports.

Toutes les présentations, tous les rapports et quelques photos se trouvent sur le site : [idfvoile.com/ag2016.html](http://idfvoile.com/ag2016.html).

Ces présentations ont été entrecoupées par la remise des médailles, l'élection des membres du nouveau Comité Directeur et un repas convivial dans le restaurant de l'île de loisirs.

## Election du Comité de Direction

*Les modalités d'élections ont été rappelées dans la Gazette de décembre 2016*

## Composition du Comité de Direction suite à l'assemblée générale du 25 février 2017

Président	Laigle	Alain	CVSQ
Secrétaire -Générale	Goutenègre-Fieyre	Kim	CVML
Trésorier	Lohier	Hervé	ASVE
	Bardèche	Jacques	CV Dammarie Les Lys
	Chastel	Hervé	YC Île de France
	Chavardes	Mickael	BNO
	Choux	Didier	CVSQ
	Dayon	Claude	CN Vaires
	Dufort	Laurent	Navi Club RATP
	Goutenègre	Philippe	CVML
	Haumont	René	GCI
	Lannuzel-Jourdas	Marie-Thérèse	CV Paris
	Le Chéquer	Jean-Philippe	Stade Français
	Merlaud	Bernard	CN Viry Chatillon
	Nguyen Canh	Jean-Louis	AS Banque de France
	Nouailhas	Bernard	ATSCAF
	Poutriquet	Yvon	YC Île de France
	Scheiwiller	Arnaud	SN Enghien
	Vilain	Patrick	CS Montereau



Remise des médailles

**Remise de médailles** Traditionnellement, à chaque Assemblée Générale de la Ligue, des médailles sont remises à des licenciés franciliens ou ex-franciliens, coureurs ou bénévoles, en reconnaissance de leurs actions au sein de la Ligue.

### MÉDAILLE FÉDÉRALE ARGENT

Alépée	Jean-Luc	CN Vaires
Meilhat	Paul	
Nouailhas	Bernard	ATSCAF Voile Paris
Scheiwiller	Arnaud	SN Enghien

### MÉDAILLE FÉDÉRALE BRONZE

Bertheuil	Matthieu	CN Ablon
Thierry	Jean-Marie	CV Seine-Port

### MÉDAILLE LIGUE BRONZE

Bonafous	Laurence	CV Dennemont
Micoulot	Gabin	SN Enghien

# NOS ÉQUIPES RÉGATE

## LASER

### Stage et interligue Laser Cherbourg

Le Team Laser espoir Île-de-France était en stage à Cherbourg du 14 au 17 février pour préparer l'interligue qui a suivi.

Quatre jours d'entraînements en partenariat avec le Centre de Cherbourg et l'équipe de Calais (merci à Jean-Charles et Bastien).

Différents thèmes ont été abordés lors de ce stage (tactique, stratégie, météo, règles de courses), après travail en salle le matin sur vidéo et sur l'eau l'après-midi. De belles conditions de navigation ont permis de mettre en place un travail efficace.

La régata a été dominée de main de maître par Julien Lovadina du CVSQ en Laser Radial dans des conditions faibles le samedi et un vent plus soutenu le dimanche, cinq manches ont été courues.

Quelques belles performances des Franciliens mais manque encore de régularité pour les Laser 4.7. La régata a été dominée par François Joan du YC Calaisis.

Merci aux bénévoles et personnel de l'EV de Cherbourg pour leur super accueil et leurs compétences.

#### Résultats Laser Radial - 36 classés dont 11 Franciliens

1 Julien Lovadina	C V St-Quentin	
2 Adrien Lacour	E V Cherbourg	4 Franciliens dans les 8 premiers
3 Cecile Venuat	Asce Voile Espar	



Luc Pogonkine



## OPTIMIST

### Stage Marseille du 5 au 10 février 2017

Pour ce stage, les coureurs franciliens ont eu la chance d'être accueillis au « Pôle France » de Marseille, qui se situe dans un cadre magnifique, au Roucas Blanc (Rade sud).

Ce stage avait pour objectif de préparer :

- La saison sportive 2017 ;

- Valider les paramètres de performance travaillés durant l'hiver.

Quatorze coureurs franciliens, dont quatre benjamins et quatre filles étaient présents sur ce stage représentant les clubs de l'US Créteil, CVSQ, CN Viry-Chatillon et SN Enghien ;

Deux groupes de niveaux étaient composés :

- Un groupe pour les plus jeunes, entraîné par Romain Aillaud.

- Le groupe de l'équipe de Ligue, entraîné par le responsable de la série Vincent Aillaud.

Les conditions de vent ont été variées, assez fort en début de stage : plus de 20 nœuds.

Le deuxième jour, nous n'avons pas pu naviguer pour cause de tempête (plus de 50 nœuds). Nous en avons profité pour faire des tests physiques et une randonnée dans les calanques.

Sur les autres jours, nous avons eu un vent entre 5 et 15 nœuds. Le mercredi, nous avons pu nous confronter avec les coureurs marseillais en effectuant quelques manches.

Le dernier jour de stage, Jérémie Mion (ancien coureur francilien) qui a participé aux derniers Jeux Olympiques à Rio, a eu la gentillesse de raconter aux coureurs son parcours, de ses débuts à Cergy, jusqu'à Rio !

Un grand merci aux parents accompagnateurs (Familles Milleret et Anderson) qui se sont occupés des enfants à terre.



*Vous pouvez suivre l'équipe Optimist sur Twitter :*  
<https://twitter.com/TeamOptiIDF>



Vincent Aillaud

# ÉVÉNEMENTS À VENIR

## FLOTTE COLLECTIVE

## 2ème Open Cup Flotte Cup Collective 14 et 15 mai 2017

*Le principe de la compétition sur flotte collective est simple. Le Club organisateur fournit les bateaux. Il suffit pour le coureur d'avoir sa licence et un certificat médical valide.*

*Les bateaux sont tirés au sort. S'il y a plus d'équipages que de bateaux disponibles : navigation en poules puis finale.*



Laser Vago



RS Féva



Open Bic



### Le plan d'eau de Viry-Chatillon accueillera la Seconde Open Cup Flotte Collective Dériveurs. Une nouvelle édition qui se déroulera les 13 et 14 mai 2017

Connaissez-vous une épreuve où parents, enfants et adolescents peuvent courir en même temps ? **Non.**

Ne cherchez plus : en 2017 venez courir la Seconde Open Cup Flotte Collective Dériveurs qui se déroulera à Viry-Chatillon les 13 et 14 mai 2017.

#### Quel format :

- Flotte Collective : les bateaux sont mis à disposition par l'organisation et tirés au sort. Vous venez seulement avec votre équipement.

#### Quels supports :

- Open Bic
- RS Féva
- Laser Vago

#### Quel classement :

- Régate de grade 4
- Le samedi se déroulent des poules qualificatives
- Le dimanche se disputent les finales

#### C'est sympa :

- Le format des courses peut être non conventionnel et on navigue pour se faire plaisir !

- Un repas convivial organisé le samedi soir par le C.N. Viry : il permet d'échanger, de partager et de se détendre après le verre de l'amitié. Ou bien on refait la régata sur la nappe !

- En plus, ce n'est pas cher !



En 2016, la 1ère Open Cup Flotte Collective a réuni 81 coureurs sur les 3 supports. 41 courses ont été courues, sur 2 zones de courses. 120 personnes ont participé au repas coureurs. Une somptueuse remise de prix a clôturé ces 2 journées de navigation plaisir et convivialité.

Alors tous les ingrédients sont réunis pour que vous soyez présent ce week-end afin de participer à cet événement unique en France.

Renseignements et inscriptions sur le site du club [www.viryoile.fr](http://www.viryoile.fr)

*Alain Ménard*





## UN NOUVEAU FORMAT DE COURSE POUR L'ENSEMBLE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES ET ESPOIRS EN 2017

Même si quelques "anciens" l'ont regretté, les formats de course sur le championnat de France Minimes en Flotte Collective 2016 ont connu un grand succès tant auprès des coureurs, des entraîneurs, du public et des supporters que des médias.

Pour 2017, ces formats de course seront appliqués sur l'ensemble des championnats de France Minimes, Espoirs, Solitaire, Équipage, Glisse et Extrême Glisse.

### Tout commence **Jours 1 à 4 - Qualification avec brassages** comme avant

Les quatre premiers jours sont utilisés pour courir des qualifications avec brassages entre plusieurs groupes de coureurs ou équipages. Le nombre de groupes est déterminé par le nombre total de coureurs inscrits. Les brassages sont effectués en mélangeant les filles et les garçons.

### Et au final, les **Jour 5 - Demi-finale et finale** premiers sont... les premiers

Le cinquième jour, les 8 premiers coureurs ou équipages pour chaque titre validé, fille et/ou garçon et/ou mixte, concourent pour la demi-finale et la finale.

Dès lors pour, ces demi-finalistes et finalistes, les compteurs sont remis à zéro.

**La demi-finale** : c'est une première course.

À son issue, les 4 derniers coureurs ou équipages du classement de cette course prennent les places de 5 à 8 au Championnat de France.

Les 4 premiers coureurs ou équipages issus du classement de la demi-finale accèdent à la finale.

**La finale** : c'est l'ultime course.

L'ordre d'arrivée de cette ultime course détermine la ou le coureur ou l'équipage champion (ne) de France puis les places de 2 à 4.

**Et si l'on ne peut pas courir le dernier jour ?** Si les courses de demi-finale et/ou finale ne peuvent être courues, les titres sont décernés à partir du classement arrêté avant la ou les courses non courues.

### Et les autres pendant ce temps-là ?

Le jour de la phase finale est organisé pour, les coureurs non qualifiés pour la phase finale (demi-finale, finale) une course pour chaque groupe qui sera ajoutée à leur classement général déterminant les places de 9 à.....

### Mixte ou pas mixte ?

Pendant les qualifications, les flottes filles et garçons sont mixées lorsque les supports le permettent. Par contre, le titre (minima atteints) fille ou garçon se joue entre les 8 meilleures filles ou équipages féminins et 8 meilleurs garçons ou équipages garçons (ou mixtes parfois) ou les 8 meilleurs équipages garçons et filles et 8 meilleurs équipages mixtes dans le cas du SL16 par exemple.

*Ce texte a été écrit à partir d'un article de « Fréquence Voile Légère » (n° 47 - février 2017). Il peut être trouvé sur : <http://espaces.ffvoile.fr/voile-legere/2017/1/10/les-formats-de-course-pour-lensemble-des-championnats-de-france-minimes-et-espoirs-en-2017.aspx>*

**Fréquence Voile Légère paraît le 2ème lundi de chaque mois (sauf jours fériés !)**

**Vous êtes licencié et voulez le recevoir ?**

**Rendez-vous dans votre espace Licencié sur le site FFVoile pour vous abonner, c'est gratuit !**



# SAILING CHAMPIONS LEAGUE



LIGUE  
NATIONALE  
DE VOILE

*Nous avons présenté dans la Gazette de septembre 2016 (<https://lc.cx/JW37>) le principe de la Ligue Nationale de Voile. Un concept simple : un championnat interclubs opposant des équipes de clubs lors de plusieurs étapes ;  
Une formule lisible calquée sur les sports collectifs. Éventuellement deux divisions avec montée et descente comme dans les sports collectifs ;  
Un championnat en flotte collective ;  
Un championnat qualifiant pour la Sailing Champions League.*

## Une étape au Havre du 8 au 11 juin 2017

Après une édition test en 2016 organisée à La Rochelle par la Société des Régates Rochelaises, la saison de la Ligue Nationale de Voile 2017 s'annonce passionnante. Deux étapes sont en principe programmées cette année, la première au Havre du 8 au 11 juin 2017 et peut-être une seconde en Méditerranée à l'automne. Deux événements importants. Une occasion unique de porter haut les couleurs de votre club sur le seul circuit interclub de France et, pourquoi pas, lors de la Sailing Champions League, véritable Coupe d'Europe des clubs.

S'appuyant sur les mêmes grands principes d'organisation qu'en 2016, à savoir des équipages 100 % composés de membres du même club s'affrontant sur des bateaux mis à disposition, la Ligue Nationale 2017 permettra à nouveau à 18 clubs de se confronter sur un format de compétition intense et ludique adopté par 15 autres pays d'Europe.

En 2016, trois clubs franciliens ont participé à l'épreuve : le CVSQ, l'YCIF et le CVP. Premier et deuxième, le Club de Voile de Saint - Quentin et le Club de Saint-Aubin-les-Elbeufs, sont directement qualifiés pour les demi-finales de la Sailing Champions League 2017 qui se dérouleront à Saint Pétersbourg ou à Saint Moritz. Les deux premiers de la (ou des deux) épreuve(s) qualificative(s) rejoindront les deux Clubs déjà qualifiés pour les demi-finales.



La finale, qui regroupera quatorze nations, sera courue à Porto Cervo en Italie au mois de septembre.

Les inscriptions pour la compétition 2017 sont déjà closes, mais il est peut-être déjà temps de penser à la suivante.

Toutes les informations sur la Ligue Nationale de Voile et la Sailing Champions League peuvent être trouvées sur : <http://evenements.ffvoile.fr/Invoile/ligue-nationale-de-voile.aspx>



# LA VRC DANS LES ÉCOLES DE VOILE

*Les clubs de voile sont de plus en plus sollicités dans le cadre du tiers-temps pédagogique, mais la voile grandeur nature n'est pas toujours bien adaptée à des temps d'utilisation relativement courts ; par contre, les voiliers radiocommandés peuvent rester prêts à l'emploi et être rapidement mis à l'eau.*

## Zoom sur la pratique scolaire

L'activité voile présente un certain nombre de freins pour les publics scolaires :

- Mise en œuvre chronophage
- Temps d'activité réduit (de 45 mn à 1 h 30)
- Coût du transport (jusqu'à 60 % de l'activité)
- Obligation du test de natation
- Manque de clubs sur certains territoires, notamment les territoires urbains et ruraux
- La baisse des financements

Les réformes des rythmes scolaires et des programmes scolaires qui ont impacté ces dernières années le cycle 3 ont amené le département Développement et Enseignement à réfléchir à de nouvelles approches.

La voile radiocommandée peut être un support pédagogique tout à fait intéressant pour l'initiation à la voile. En effet, il possède un grand nombre d'avantages :

### 1. L'apprentissage du voilier :

- Apprentissage des différents éléments du voilier
- Apprentissage de l'action des écoutes sur les voiles
- Actions sur la barre
- Effet du vent sur les voiles

### 2. En navigation

- L'élève voit son bateau pencher ou se redresser en fonction du vent et en fonction de la direction du bateau par rapport au vent.
- Il apprend à maîtriser la direction du bateau et à régler les voiles en fonction de l'allure.
- Dissociation et inversion
- L'élève apprend à contrôler la direction d'une main et la propulsion de l'autre.
- Il apprend aussi à contrôler la direction selon que le bateau s'éloigne ou vient vers lui.

En plus de tous ces atouts pédagogiques, la VRC permet un apprentissage en toute sécurité et confort, même par vent fort, temps de pluie ou froid intense (sauf, bien sûr, si le plan d'eau est gelé).

L'initiation à la voile par la VRC permettra une prise en main plus confiante d'un dériveur en simple ou en double.

Les autres avantages plus spécifiques à la VRC sont :

- Le faible coût
- 150 € pour un bateau de 65 cm construit au club de A à Z
- 250 à 600 € pour un voilier acheté en kit, prêt à naviguer
- Entretien réduit : séchage après usage et recharge des batteries
- Encombrement réduit même en laissant les bateaux montés
- Bateaux prêts à servir
- Déplacements aisés
- Construction aisée et monotypie stricte possible

Enfin, la VRC est un extraordinaire outil pour l'initiation à la régata :

- La vivacité des modèles exige une réponse plus rapide que sur un voilier et une prise de décision accélérée.
- L'entraînement à la régata est également accéléré.

Pour les départs, l'élève apprendra à maîtriser sa vitesse et à se positionner.

L'apprentissage des règles de course au louvoyage et au passage de bouée est également très rapide car il faut moins de 10 minutes pour effectuer un parcours olympique de taille adaptée au modèle.

La possibilité de voir l'ensemble du plan d'eau affûtera le sens tactique en visualisant le meilleur placement dans les phases critiques de la régata.



**LA VRC... une véritable alternative pour l'école de voile et le tiers-temps pédagogique**

La voile radiocommandée présente des nombreux atouts :

- Apprentissage en toute sécurité et large plage d'utilisation
- Pas de test de natation obligatoire
- Prise en main aisée
- Encombrement faible, déplacements aisés, mise en œuvre rapide
- Possibilité d'élargir son champ d'investigation en allant à la rencontre de nouveaux publics jusque-là peu ou pas approchés
- La VRC est parfaitement compatible avec le Handivoile avec un minimum d'aide extérieure. Par exemple, une personne en fauteuil roulant peut facilement monter son bateau, le régler et le piloter, il suffit d'un aide pour mettre à l'eau et récupérer le bateau. Si besoin, les commandes peuvent être regroupées sur un seul manche etc.
- Autres possibilités, les voiliers VRC peuvent être utilisés par les parents accompagnant les élèves d'une école de voile.
- Enfin, les VRC parfaitement monotypes peuvent servir de support à des régates de flotte collective.
- Pour terminer, une régate VRC est un formidable outil pédagogique pour les arbitres (comité de course, jury et umpire) en raison du nombre de situations différentes que l'arbitre va pouvoir observer en une seule journée.



**Modalité de pratique parfaitement adaptée dans le cadre des temps d'activité périscolaire**

**La VRC incluse dans un projet pédagogique GLOBAL**

Développer un projet voile sur l'année avec 4 approches différentes mais complémentaires collant parfaitement aux objectifs de l'Éducation Nationale et contribuant au développement de l'enfant.

- Voile virtuelle pour une entrée dans l'activité sans contrainte qui permet de donner du sens aux programmes scolaires (géo, maths, science, informatique...).
- VRC : phase transitoire entre virtuel et pratique classique, construction de l'espace vent, orientation dans l'espace (sur période hivernale, TAP,...)
- Cycle voile : pratique de l'activité, motricité, entraide,...
- Rencontre sportive : journée sous forme de parcours de jeux qui favorise le « vivre ensemble » à travers le sport, approche environnementale, rencontre d'autres classes, etc.

**Comment acquérir une flotte de voiliers radiocommandés.**

Plusieurs solutions sont possibles :

- Fabrication au club, si équipe motivée et connaissant un peu le modélisme qui permet la création d'une flotte homogène et peu onéreuse à condition d'avoir le temps (150 à 500 € suivant la méthode employée, le type de bateau, et le nombre de gréements par bateau). De nombreux plans, livres de droits, sont disponibles.
- Achat de bateaux d'occasion : faible coût mais risque de flotte hétérogène et peu fiable
- Voilier RC en kit : en général fragile et peu marin sauf le Dragon force de Joysway (presque prêt à naviguer mais un peu fragile pour un usage intensif, env. 200 €. Disponible dans tous les magasins de modélisme).

**Outils de promotion**

- La FFVoile édite un guide de la VRC pour accompagner les clubs dans le développement de cette pratique. Sont abordé dans ce guide des pistes pour optimiser leur utilisation et mieux fiabiliser la flottille tout en élargissant son usage. Les intérêts pédagogiques ainsi que des conseils d'animation sont proposés.
- Le RCLaser : maquette au 1/4 du dériveur bien connu, livré prêt à naviguer, facile à monter et à transporter, très solide. Disponible via la boutique de la FFVoile (vente à l'unité prévue en 2017 490 € HT ou par 6 : 2 916,00 € H.T.) Boutique club : [http://boutiqueclubs.ffvoile.fr/index.php?id\\_category=83&controller=category](http://boutiqueclubs.ffvoile.fr/index.php?id_category=83&controller=category)
- Des manches à air, outil à la fois promotionnel et pédagogique dans la mise en œuvre itinérante de la VRC
- Une série de 5 clips est désormais disponible via la médiathèque de la FFVoile : <http://media.ffvoile.fr/efv/voilealecole>
- L'Association Internationale de Voile Radiocommandée est en train de créer une nouvelle classe de voilier de 500 mm (et/ou 350) construit par imprimante 3D. Cette classe pourrait donner lieu à des compétitions entre lycées techniques ou entre clubs : Classe "NANO".

*Bernard Merlaud  
Président de la*

*Commission Technique VRC* **Quel que soit votre projet, la commission technique Voile Radiocommandée est à votre disposition pour vous conseiller ou vous diriger vers un interlocuteur local.**



## Règles de course à la voile 2017-2020 – Évolutions

Comme pour toute nouvelle olympiade, World Sailing a publié une nouvelle version des règles de course à la voile 2017-2020. Cette nouvelle version intègre les soumissions des fédérations nationales, des associations de classe ou des comités techniques. Ces soumissions constituent les modifications aux règles applicables aux épreuves organisées par les autorités nationales. Dans ce premier article, nous allons nous intéresser aux modifications paraissant les plus importantes à appliquer en régate.

### Introduction du statut d'accompagnateur

#### Introduction du statut d'accompagnateur dans les RCV

Jusqu'à maintenant, seules les instructions de course mentionnaient des règles relatives aux personnes accompagnant les concurrents, principalement applicables aux actions des entraîneurs sur l'eau. L'introduction d'une nouvelle définition « Accompagnateur » et la modification de la définition « Partie » et des règles 3 « Acceptation des règles », 60 « Droit de réclamer », 64 « Décisions » et 69 « Mauvaise conduite » place maintenant ces personnes sous la juridiction des règles de course.

### Définition de l'accompagnateur

*Accompagnateur : toute personne qui*

- (a) apporte ou peut apporter une aide physique ou de conseil à un concurrent, comprenant tout entraîneur, formateur, manager, personnel de l'équipe, médecin, personnel paramédical, ou tout autre personne travaillant avec un concurrent, le traitant ou l'assistant pendant la compétition ou le préparant à la compétition, ou*
- (b) est le parent ou le tuteur légal d'un concurrent.*

### À retenir

A retenir :

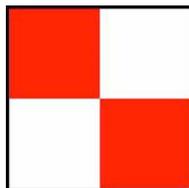
- Un accompagnateur est soumis aux RCV dont il accepte l'application (RCV 3) ;
- Un accompagnateur peut faire l'objet d'une instruction par un jury (RCV 60.3.b, RCV 63) ;
- Un accompagnateur doit respecter l'obligation de ne pas avoir une mauvaise conduite (RCV 69.1) et peut faire l'objet d'une action par un jury pour ne pas avoir respecté cette obligation (RCV 69.2) ;
- Un accompagnateur peut faire l'objet d'une décision prise par un jury (RCV 64.4) allant de l'avertissement à toute autre mesure, y compris l'exclusion de l'épreuve ou de lieu de l'épreuve ;
- Un concurrent peut être pénalisé par un jury suite à l'infraction à une règle d'un de ses accompagnateurs. La pénalité peut aller du changement du score dans une course jusqu'à la disqualification.

### Nouvelle pénalité de départ

#### Ajout d'une nouvelle pénalité de départ – Pavillon U (RCV 30.3)

Déjà présente dans les RCV 2013 – 2016 dans le guide de rédaction des instructions de course, cette pénalité était utilisée par les comités de course comme une alternative à l'emploi du pavillon noir. Venant s'insérer entre la règle du pavillon I et la règle du pavillon noire, les différentes pénalités sont donc référencées :

- 30.1 règle du pavillon I
- 30.2 règle du pavillon Z ;
- 30.3 règle du pavillon U ;
- 30.4 règle du pavillon noir.



### Règle du pavillon U

*30.3 Règle du pavillon U*

*Si le pavillon U a été envoyé, aucune partie de la coque, de l'équipage ou de l'équipement d'un bateau ne doit se trouver dans le triangle formé par les extrémités de la ligne de départ et la première marque pendant la dernière minute précédant son signal de départ. Si un bateau enfreint cette règle et est identifié, il doit être disqualifié sans instruction, sauf si le départ de la course est redonné ou si elle est recourue.*

### À retenir A retenir :

- Les conditions d'application sont les mêmes que celles des règles du pavillon Z et du pavillon noir ;
- Cette pénalité est une pénalité sans instruction prise par le comité de course ;
- Cette pénalité disparaît si le départ de la course est redonné ou si elle est recourue.

## Modification de la règle 18.3

### Modification de la règle 18.3 « virer de bord dans la zone »

Avant cette version des règles de course à la voile, la règle 18.3 s'appliquait à tout bateau qui virait de bord dans la zone et qui se retrouvait sur le même bord qu'un bateau qui parait la marque. Dans ce cas, la règle 18.2 ne s'appliquait pas.

La modification de la règle 18.3 concerne principalement les conditions d'applicabilité de la règle. La règle ne s'applique qu'à une marque à laisser à bâbord et entre un bateau qui est entré dans la zone bâbord amures, qui vire et un bateau qui est entré dans la zone tribord amures.

### 18.3 Virer de bord dans la zone

*18.3 Virer de bord dans la zone*  
*Si un bateau dépasse la position bout au vent de bâbord à tribord dans la zone d'une marque à laisser à bâbord et qu'ensuite il pare la marque, il ne doit pas obliger un bateau qui a été tribord depuis son entrée dans la zone à naviguer au-delà du plus près pour éviter le contact et il doit donner la place à la marque si cet autre bateau devient engagé sur son intérieur. Quand cette règle s'applique entre des bateaux, la règle 18.2 ne s'applique pas entre eux.*

### À retenir A retenir :

- La règle ne s'applique qu'à une marque à laisser à bâbord ;
- La règle s'applique entre deux bateaux dont l'un vire de bâbord à tribord amures dans la zone et l'autre est sur tribord amure depuis l'entrée dans la zone et continue sa route sur cette amure jusqu'à parer la marque ;
- La règle ne s'applique pas entre deux bateaux qui sont entrés dans la zone bâbord amures et virent pour parer la marque.

*Hervé Chastel* Vous retrouverez cette rubrique dans les prochaines gazettes, où nous présenterons d'autres règles de course.  
*Président de la CRA*



“Les règles de course à la voile 2017-2020” peuvent être achetées sur le site fédéral dans votre “Espace Licencié”  
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/>



Le résumé des principales modifications par rapport à l'édition précédente est téléchargeable sur :  
<https://lc.cx/Jemz>



## DES NEWS

### Signature de conventions avec les radios régionales



Valérie Péresse, Patrick Karam, Evelyne Ciriegi et les représentants des dix-huit radios régionales

À la mi-mars, à la Région, des conventions ont été signées entre la Région, le CROSIF et dix-huit radios régionales subventionnées par le Conseil Régional. Ces conventions permettront de créer des liens entre le mouvement sportif régional afin de communiquer sur les temps forts des Ligues et des Comités.

Si vous souhaitez communiquer sur une grande manifestation, prenez contact avec le CROSIF : [communication@crosif.fr](mailto:communication@crosif.fr)

### Réunion de mobilisation du mouvement sportif francilien pour Paris 2024



Le lundi 13 mars 2017, à 6 mois du vote d'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et en partenariat avec le Conseil Régional d'Île-de-France, le CROSIF organisait la seconde réunion de mobilisation francilienne pour la candidature Paris 2024 dans les locaux du Conseil Régional. Une centaine de personnalités du mouvement sportif francilien avait répondu présent et a contribué activement aux échanges et débats.

Après un accueil de Valérie Péresse, Guy Drut, Evelyne Ciriegi et Pierre-Yves Bournazel, deux tables rondes étaient organisées : la première table portait sur un retour sur la mobilisation francilienne, la deuxième portait sur la nouvelle dynamique suite à l'ouverture à l'international de la campagne de promotion.

### Concours de "la réussite en plus"

Chaque année, la Commission de Haut Niveau du CROSIF, en relation avec la DRJSCS Île-de-France met en place un prix destiné à encourager et à récompenser les jeunes qui poursuivent en parallèle des études et une carrière sportive. Ce prix porte le nom de « la réussite en plus ».

Ce prix se décline en deux catégories : moins de 19 ans (scolaires) et plus de 19 ans (universitaires).

Cette année, le jury de la commission Haut Niveau a décidé de décerner le 3e prix comme lauréate dans la catégorie « des plus de 19 ans » à

Jeanne Dantes licenciée à ABC Voile.

Le diplôme accompagné du prix d'un montant de 1 000 € lui ont été remis lors de l'assemblée générale du CROSIF qui s'est tenue le 21 mars.

Jeanne Dantes est inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau 2017.

Elle a remporté notamment la 2e place au Championnat de France Raceboard Senior 2016 et a terminé 8e à la Coupe de Monde de Miami 2017.

Jeanne Dantes concilie son projet sportif avec ses études en Master qu'elle poursuit à École Supérieure de Commerce de Paris.



### Médaille d'Or de la Fédération Française de Voile

Au cours de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Voile, Jean-Pierre Champion, président sortant, a remis à Claude Dayon la médaille d'or de la FFVoile en reconnaissance de trente-cinq ans de bénévolat au service de la Voile, dans son Club, le CDV 77, la Ligue, FFVoile et la CFFSN.

Claude Dayon est actuellement le président de la commission développement de la Ligue.



## Vos liens avec la Ligue

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre les activités de la Ligue et trouver toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin en nous rejoignant sur :

Le site technique de la Ligue <http://asso.ffv.fr/ligue-idf/>

Vous y trouverez toutes les informations techniques relatives aux différents secteurs (calendrier des épreuves, manifestations, département développement, formations, liens, commission arbitrage, commission sportive, classement des coureurs, commission féminine...).

Le nouveau site de la Ligue <http://idfvoile.com>

Ce nouveau site se veut être un lien pratique entre tous les coureurs de l'Île-de-France : vous pourrez y trouver au fil du temps toutes les informations sur les activités voile en Île-de-France : où naviguer, sur quels bateaux... Vous y trouverez également de nombreuses informations sur les différentes séries, où on peut les rejoindre. Un forum permet de vous inscrire à la bourse aux équipiers, petites annonces...

Twitter [@idfvoile](https://twitter.com/idfvoile)

Suivez la Ligue-Île-de-France de voile sur Twitter : @idfvoile.

Les tweets apparaissent en temps réel sur notre site : [idfvoile.com](http://idfvoile.com)

N'hésitez pas à Tweeter toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les voileux franciliens. Cela peut se faire directement depuis le site.

Facebook [facebook.com/ligueidfvoile](https://facebook.com/ligueidfvoile)

Océan Boutik [OceanBOUTIK.com](http://OceanBOUTIK.com)

Depuis 7 ans, Océan Boutik est partenaire de la ligue Île-de-France de voile. Cet équipementier nous aide à doter les coureurs franciliens participant aux différents Championnat de France de tenues de qualité.

Chaque club peut bénéficier de tarifs préférentiels auprès d'Océan Boutik. (Réduction 25 à 30% sur le prix public).

Nous vous invitons à consulter leur site internet : <http://www.oceanboutik.com/>

- Vous souhaitez participer à la communication de la Ligue
- Vous avez un article pour la Gazette
- Votre série n'est pas encore présentée sur le site [idfvoile.com](http://idfvoile.com)

N'hésitez pas, contactez nous : [comidfvoile@idfvoile.com](mailto:comidfvoile@idfvoile.com)

**LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE VOILE - 60 rue CASTAGNARY - 75015 PARIS**  
Tél. : 01 48 42 48 38 - E-mail : [idfvoile@club-internet.fr](mailto:idfvoile@club-internet.fr) - <http://asso.ffv.fr/ligue-idf/>

Responsable de la publication : Alain Laigle

